

COMMUNE DE PRUNAY-CASSEREAU

Séance jeudi 11 juin 2020 à 20 h00

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt, le 11 juin, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de PRUNAY-CASSEREAU, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Prunay-Cassereau à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric BARDET, le Maire.

Date de convocation : 02/06/2020

Date d'affichage : 02/06/2020

Présents : M. BARDET Éric, M. HABOLD Christian, M. CHASSEVENT Christian, M. DOUBLET Benoît, Me HAMARD Sylvie, M. JARDIN Christian, M. MOTHERON Philippe, M. PUJOL Jean-Gabriel, Me RAIMBAULT Joëlle, M. RICHARD Louis, M. SUY Loïc, Me VERON Stéphanie

Absents excusés : M. FRAIGNE Teddy (pouvoir à M. BARDET Eric)

Nombre d'élus : En service : 13, présents : 12, Votants : 13

Secrétaire de séance : M. JARDIN Christian

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h12

Le Maire ouvre la séance à 20 heures 12 et procède à l'appel des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies et donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour. Monsieur le Maire interroge les membres présents afin de savoir si le compte rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2020 appelle des observations de la part de l'assemblée.

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le Maire demande d'approuver l'ajout à l'ordre du jour :

Ajout à l'ordre du jour

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

* vote à huis clos

* Désignations des représentants :

Comité consultatif : Jeunesse

Correspondants : Approlys et sécurité routière

FINANCE :

* Tarifs cantine 2020/2021

FINANCE

* Approbation du compte de gestion 2019

* Approbation du compte administratif 2019

* Affectation de résultat 2019

* Taux des 3 taxes

* indemnité de gardiennage

* Vote du budget primitif 2020

Questions diverses

38-2020 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : VOTE A HUIS CLOS

Monsieur le Maire fait part qu'il est nécessaire de réaliser les élections à huis clos au vu des circonstances de la crise sanitaire due au covid-19.

La délibération est adoptée à l'unanimité

39-2020 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS / ORGANISATION TERRITORIALE / COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS

Il a été omis le président de l'association Éducation Sport Canin pour le comité « Jeunesse et sports, Vie associative » : M. CONNAN Pascal

Jeunesse et sport / vie associative

Sont élus, par 13 voix pour et 0 abstention

Président : HAMARD Sylvie

Membres : VÉRON Stéphanie, GALET Isabelle, DOUBLET Benoît

Membres Présidents des associations : DAUFFY Yvonnick, LECLERC Philippe, LEFREVRE Franck, FAUVET James, BOIRON-RICHET Lucile et BOURRÉE Steve, CONNAN Pascal

La délibération est adoptée à l'unanimité.

40-2020 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS / CORRESPONDANTS / SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il nous est demandé de nommer un élu référent en matière de sécurité routière. Monsieur Eric BARDET se présente au poste d'élu référent en matière de sécurité routière.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

41-2020 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS / CORRESPONDANTS / APPROLYS

Le Maire se propose en tant que représentant de la commune, à l'Assemblée Générale d'APPROLYS et son suppléant, Monsieur HABOLD Christian en tant que conseiller, et de l'autoriser, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

42-2020 FINANCE : TARIFS CANTINE 2020/2021 :

Le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs pour la rentrée 2020/2021

CANTINE SCOLAIRE	01/09/2020
- Prix subventionné enfant	3.45 €
- Prix occasionnel	3.65 €

- Prix extérieur enfant	4.00 €
- Prix enseignant	7.05 €
- Prix intervenant adulte	7.10 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

43-2020 FINANCE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2018	PARTS AFFECTÉES A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	RÉSULTAT BRUT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
INVESTISSEMENT	23 736.15 €		-24 944.14 €	-1 207.99 €
FONCTIONNEMENT	180 750.98 €		63 633.13 €	244 384.11 €
TOTAL	204 487.13 €	0.00 €	38 688.99 €	243 176.12 €

La délibération est adoptée par 13 voix pour, 0 voix contrat, 0 abstention

44-2020 FINANCE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des Communes,

Monsieur le Maire, par la voix de M. Christian HABOLD, en charge de la commission des Finances, expose les conditions d'exécutions du budget 2019

Vu les résultats de l'exercice 2019

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil siège sous la présidence de Monsieur Habold

Conformément à l'article L2121-14n du code général des Collectivités Territoriales.

EN EUROS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉCETTES	529.538,98 €	256.881,41 €
DÉPENSES	-465.905,85 €	- 281.825,55€
Résultat N-1 reporté	180.750,98	23.736,15
Intégration résultat		
Excédent cumulé 2018	244.384,11 €	- 1.207,99 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE : 243.176,12 €

Après que le Maire, Éric BARDET, se soit absenté momentanément, par la voix de M. HABOLD soumet au vote le Compte Administratif 2019 de la commune.

La délibération est adoptée par 11 voix pour, 0 voix contrat, 0 abstention

45-2020 FINANCES : AFFECTATION DE RÉSULTAT 2019

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019 :

	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	RÉSULTAT BRUT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019	RESTES A RÉALISER 2019	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	RÉSULTAT NET DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
INVEST	23 736.15 €	-24 944.14 €	-1 207.99 €	-176 344.27 € 104 280.00 €	- 72 064.27 €	-73 272.26 €
FONCT.	180 750.98 €	63 633.13 €	244 384.11 €			244 384.11 €
TOTAL	204 487.13 €	38.688,99 €	243.176,12 €	176.344,27 €	-72 064.27 €	171 111.85 €

propose d'affecter à la section d'investissement du budget 2020 :

- La somme de 1.207,99 € à la ligne D001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- la somme 73.272,26 € par un titre au compte 1068
- à la ligne R002 de la section de fonctionnement du budget 2020 la somme de 171.111,85 € (244.384,11 – 73.272,86 €)

La délibération est adoptée par 13 voix pour, 0 voix contrat, 0 abstention

46-2020 FINANCES : TAUX DES TAXES

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le taux de ces taxes.

L'état 1259 (notification des taux d'imposition des taxes directes locales) pour 2020 annonce un produit de 262.659 €, le Maire propose de conserver les taux de 2019 à savoir :

(Taux 2019)	Proposition taux 2020
Taxe foncière bâti 24,48 %	- TFB 24,48 %
Taxe foncière non bâti 50,33 %	- TFNB 50,33 %

La délibération est adoptée par 13 voix pour, 0 voix contrat, 0 abstention

47-2020 FINANCES : INDEMNITÉ POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Pour suite faire à la circulaire ministérielle du 07 mars 2019, Monsieur le Maire propose qu'une indemnité soit allouée à Me Yvette AIMAR, qui veille sur l'église quotidiennement, et cela depuis quelques années déjà, le montant plafond est de 479,86 € pour l'année 2020

La délibération est adoptée à l'unanimité

48-2020 FINANCES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la loi d'orientation n°92125 du 6 février 1992, relative à l'organisation territoriale de la République, Monsieur le Maire, par la voix de Monsieur Gilles DUPIN, présente le projet de budget primitif pour 2020.

DÉPENSES	RECETTES
----------	----------

COMMUNE DE PRUNAY-CASSEREAU

	R.A.R Dépenses 2019	DÉPENSES	R.A.R Recettes 2019	RECETTES
FONCTIONNEMENT	0 €	649.874,85 €	0€	649.874,85 €
INVESTISSEMENT	176.344,27 €	122.367,99 €	94.280,00 €	204.432,26 €
TOTAL DU BUDGET	176.344,27	772.242,84 €	94.280,00 €	854.307,11 €

948.587,11 €	948.587,11 €€
--------------	---------------

La délibération est adoptée par 13 voix pour, 0 voix contrat, 0 abstention

Questions diverses :

Salle des fêtes : Suite à la phase II du déconfinement valable de 02 au 22 juin 2020, la salle des fêtes peut être louées si utilisées en place assise uniquement sous la responsabilité de l'organisateur et port de masque obligatoire.

Vie municipale : Le Maire a présenté une application « panneau pocket » de communication pour la population. Plus de 2.200 communes utilisent 24/24 et 7/7 panneau pocket et ont téléchargé l'application pour recevoir des messages d'alertes et d'informations et permettre aux habitants de recevoir des notifications directes sur leur téléphone portable (partenaire de l'Association des Maires Ruraux de France qui reconnaît le sérieux et l'engagement auprès des élus). Son coût est de 130 € TTC/an (adhérent AMFR). Le conseil municipal demande au Maire de faire les démarches nécessaires pour y adhérer et faire partager cette communication à la population.

Séance levée à 21h16

A Prunay-Cassereau,
Le 15/06/2020
Le Maire
Eric BARDET